

Formulaire de souscription

**1940-1945,
Prisonnier de guerre
Cinq longues années de captivité**

Cette captivité est une réalité bien particulière de la Seconde Guerre mondiale. Le mot englobe tout à la fois la capture, le transfert et l'internement dans des camps en France (*Frontstalag*), puis en Allemagne (*Stalag* et *Offlag*) où s'effectua une répartition des 1 500 000 prisonniers de guerre français, officiers et hommes de troupe, d'active ou de réserve, de juin 1940 à mai 1945 dans près de 80 000 Kommandos de travail.

Tous ces prisonniers de guerre, au-delà des histoires individuelles, connurent au moins trois points communs :

- la perte de liberté, et l'éloignement du pays et de la famille,
- l'absence de lettres et de colis pendant les premiers et les six derniers mois,
- enfin, le manque de nourriture.


Cette captivité fut une captivité de guerre, c'est-à-dire qu'elle était inscrite dans une tradition militaire qui donnait au vainqueur le droit d'interner les vaincus d'une bataille qu'elle avait gagnée. Elle fut la suite logique de la défaite française de 1940.

Il est important de différencier la captivité de ce qu'on appelle couramment la déportation (raciale - Juifs, Tsiganes - ou politique - communistes, opposants, etc.). Cependant, malgré de fondamentales différences de fonctionnement, de but et d'effets entre la captivité et ces déportations, il faut néanmoins inscrire la captivité dans le système concentrationnaire nazi, dont elle fut une modalité non négligeable.

Pourtant, nous verrons que les prisonniers de guerre n'ont pas reçu à leur retour le même accueil que les déportés. Et, encore aujourd'hui, les prisonniers de guerre sont les oubliés de la mémoire collective. Restent et prédominent largement aujourd'hui dans l'esprit et la mémoire de nos contemporains le souvenir des malheureux civils déportés dans les camps de la mort, le souvenir des millions de juifs victimes de la Shoah, ou encore le souvenir des résistants.

Cet essai a pour objet (à travers mon grand-père) de rendre hommage à tous ces hommes qui ont donné cinq années de leur vie pour la France.


Ce livre est enrichi de fichiers vidéos grâce à la **RÉALITÉ AUGMENTÉE**. Ainsi vous pourrez écouter et voir des documents d'époque quand ce picto sera présent sur la page.



ISBN : en cours
25 €

**1940-1945
Prisonnier de Guerre**

À la mémoire de mon grand-père



Jean-Louis GRANDIDIER

Jean-Louis GRANDIDIER

184 pages au contenu enrichi grâce à la **Réalité Augmentée**

**Vous pourrez ainsi voir et entendre les documents d'époque (sonores ou vidéos)
dont je fais référence dans l'ouvrage**

En souscrivant **avant le 30 août 2020**, vous contribuerez à la parution de cet ouvrage et bénéficierez d'un tarif préférentiel de 20 € (au lieu de 25 €), le port vous sera offert. Si vous souhaitez une dédicace, merci de l'indiquer.

Je souscris : exemplaire (s) x 20 € =€

Nom : Prénom :

Adresse :

Dédicace :

à retourner avec votre règlement par chèque bancaire¹ à l'adresse ci-dessous :

Jean-Louis Grandidier - 46, place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS

Contact : grandidierjl@gmail.com

<http://jlgrandidier-genealogie.fr/>

¹ Les chèques seront encaissés moment de l'expédition.